

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION CA 11 10 346
(PP-03 / Projet résidentiel situé sur le boulevard Pie-IX à l'intersection du boulevard Industriel)**

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, par la soussignée :

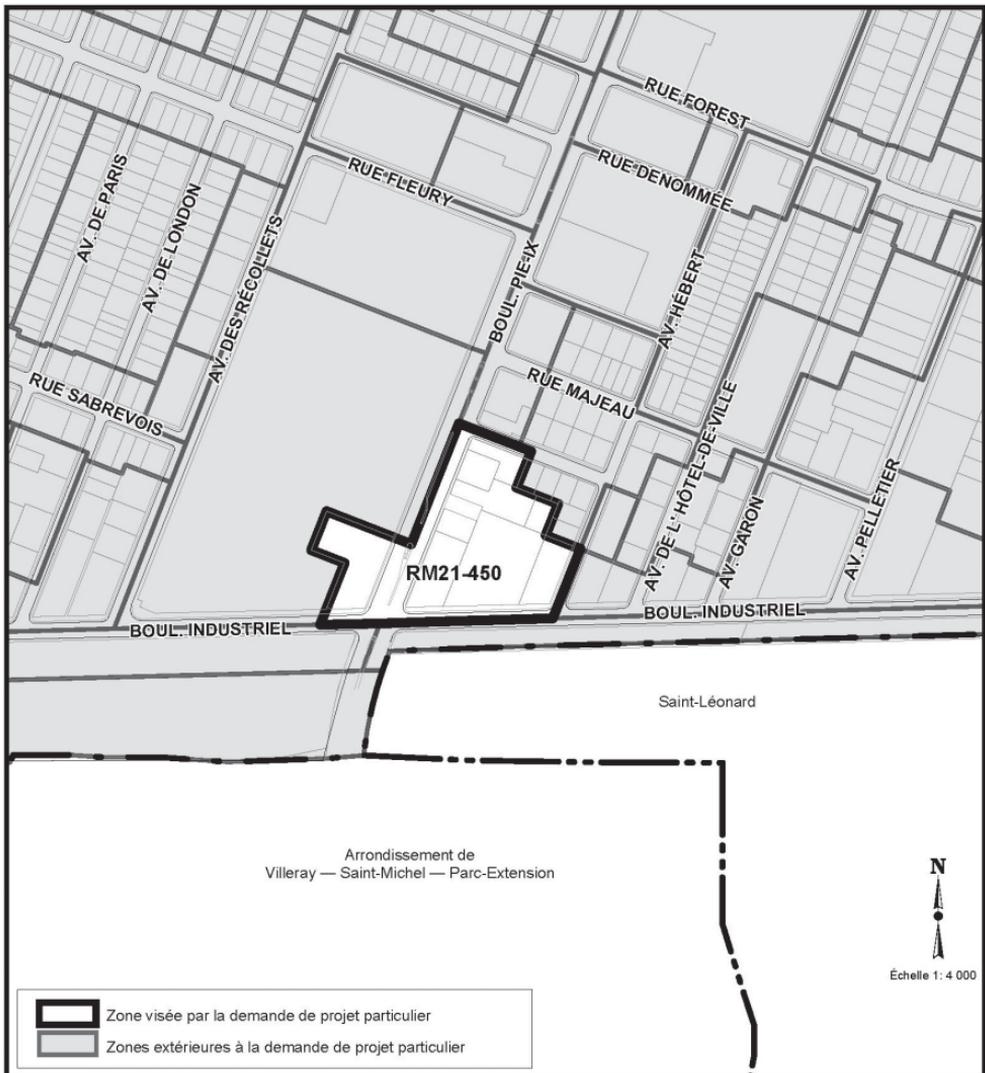
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 octobre 2011, le premier projet de résolution (CA11 10 346), en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RGCA11-10-0007);

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19 1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI, 8 NOVEMBRE 2011, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, SITUÉE AU 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL NORD;**

QU'au cours de cette assemblée, le maire (ou un autre membre du conseil) expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes qui désirent s'exprimer.

Le premier projet de résolution, vise à permettre la réalisation d'un projet résidentiel mixte, à l'intersection des boulevard Pie-IX et Industriel, comprenant 108 unités de condominiums ainsi que des locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment.

Ce premier projet de résolution contient huit (8) dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce premier projet de résolution CA11 10 346 ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, au 4243, rue de Charlevoix, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 18 octobre 2011.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement